

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

N° DELIB\_2023\_58

---

L'an deux mil vingt-trois, le dix-huit décembre, le Conseil Municipal de la commune de Montélier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. VALLON Bernard.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27

Date de convocation du Conseil Municipal : 12/12/2023

Présents : MM. VALLON, AUBERT, BRUNET, CALLEJA, DELOLY, GREGOIRE, GUILHOT, JULIEN, VARACCA, VIOSSAT

MMES BLANC M. Françoise, MAIRE, ORAND, PERROT, TANIOS,

Excusés ayant donné pouvoir : MM. ESTEVES (pouvoir à M. VALLON), HERVIOU (pouvoir à M. VARACCA),

MMES BLANC Christine (pouvoir à Mme BLANC M. Françoise), PACHOUD (pouvoir à Mme ORAND), RACHON (pouvoir à M. JULIEN), RIVATON (pouvoir à Mme MAIRE)

Excusés : M. BOINOT, LAURENT et MMES COUTURIER, GLAZKOFF, LAURENCO, NAZZI

Secrétaire de séance : MME ORAND

**Objet : Centre technique municipal : plan de financement prévisionnel**

*Domaine d'intervention : 7.5- Finances locales - Subventions*

Monsieur le Maire rappelle le lancement du projet de construction d'un nouveau Centre technique municipal afin de repenser la localisation de cet équipement en zone UE, et dégager ainsi du foncier en agglomération permettant une opération mixte et répondant aux besoins de la population : locaux commerciaux et professionnels dont certains médicaux afin de répondre aux besoins et sollicitations de professionnels de la santé, tout en prenant en compte les besoins des services techniques qui ont évolué avec la croissance de la commune ces dernières années.

Il propose de solliciter dans ce cadre le soutien financier de Valence Romans Agglo au titre des concours de fonds, du Département de la Drôme au titre du dispositif « aménagement du territoire – bâtiments communaux et espaces publics », et de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux - dotation de soutien à l'investissement local.

Coût du projet		Recettes prévisionnelles		
Nature des dépenses	Montant HT (€)	Nature des recettes	Taux (%)	Montant HT (€)
Acquisition du terrain (partie parcelle YV73 : 6 500m2)	130 000,00	DETR/DSIL	25	394 975,00
Maîtrise d'oeuvre	107 400,00	Conseil Départemental	20	315 980,00
Travaux	1 342 500,00	VRA	11,19	176 894
		Autofinancement de la commune	43.81	692 051,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 579 900,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>1 579 900,00 €</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve la sollicitation du soutien de valence Romans Agglo, du Département, et de l'Etat pour la construction d'un centre technique municipal,
- Autorise le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Vote pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Montélier, le 18/12/2023

Le Maire,




Bernard VALLON